

Numéro de dossier :1126090019	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Charte montréalaise des droits et responsabilités	Ne s'applique pas
Projet	-
Objet	Transmission au Conseil municipal pour adoption d'un projet de règlement modifiant la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst - Marché public Saint-Jacques - Quartier Saint-Jacques - 1125, rue Ontario Est

1. Donner un avis de motion et adopter le projet de « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »;
2. Soumettre la modification à une consultation publique tenue par l'Office de consultation publique de Montréal tel que prévu à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2.1 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville de Montréal.

-- Signé par Alain DUFORT/MONTREAL le 2012-11-26 15:01:33, en fonction de /MONTREAL.

Signataire :

Alain DUFORT

Directeur général adjoint de Ville-Marie
Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier :1126090019